



## Annonce de modification (Module B)

Basé sur OIMes [1], MID [3], MIR [5], OIPNA [1], NAWID [4], NAWIR [6], OIML-CS [7]

### Fabricant ( est le donneur d'ordre)

Société Département Rue NPA / Lieu / Pays <b>Personne de contact</b> Nom Tél / Mobile / Courriel	
--	--

### Représentant autorisé ( est le donneur d'ordre)

Société Département Rue NPA / Lieu / Pays <b>Personne de contact</b> Nom Tél / Mobile / Courriel	
--	--

### Destinataire de la facture ( est le donneur d'ordre)

Société Département Rue NPA / Lieu / Pays <b>Personne de contact</b> Nom Tél / Mobile / Courriel	
<b>E-mail finances</b>	

## Annonce de modification module B

---

### Instruments de mesure concernés

Indications selon le Guide de mise en circulation des instruments de mesure [6030B01](#)

N° certificat d'examen de type	
Désignation de type	
Autres indications concernant l'instrument	

### Description de la modification du type

Si applicable, date de la modification SW/FW	
Si applicable, nouvelle version SW/FW	
Si applicable, nouvelle somme de contrôle:	

- Est soumise avec cette annonce de modification: la checklist ( ) adapté ainsi que les documents énumérés révisés et ajoutés

## Annonce de modification module B

---

### Commentaires:

Les conditions commerciales générales METAS [www.metas.ch/AGB](http://www.metas.ch/AGB) ainsi que l'accord de certification METAS-Cert [6030B03](#) sont applicables.

Lieu et date:

Signature juridiquement valable :

### L'annonce est à envoyer à:

**Institut fédéral de métrologie METAS**  
Organisme d'évaluation de la conformité METAS-Cert  
Lindenweg 50  
3003 Bern-Wabern  
Suisse  
METAS-Cert@metas.ch

#### Notes:

- Sur la base de cette demande, le processus d'établissement de l'offre est lancé.
- En cas d'utilisation d'une signature numérique, celle-ci doit être authentifiée par une autorité compétente.
- Lors de la transmission de données confidentielles, veillez à la sécurité, qui n'est garantie que par un cryptage. Sans cryptage, un e-mail peut être lu par des personnes non autorisées.
- Les e-mails avec des pièces jointes contenant des macros et des programmes sont bloqués par le serveur de messagerie.

### Bases juridiques

- |     |         |   |
|-----|---------|---|
| [1] | OIMes   | Ordonnance du 15 février 2006 sur les instruments de mesure, Annexe 2, chapitre 1, Module B.  |
| [2] | OIPNA   | Ordonnance du DFJP du 16 avril 2004 sur les instruments de pesage à fonctionnement non automatique, Annexe 2, chapitre 1, Module B.   |
| [3] | MID     | Directive 2014/32/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché d'instruments de mesure (refonte), Annexe 2, Module B: Examen de type de l'UE.   |
| [4] | NAWID   | Directive 2014/31/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché des instruments de pesage à fonctionnement non automatique (refonte), Annexe 2, point 1, Module B: Examen de type de l'UE. |
| [5] | MIR     | 2016 No. 1153, Weights and Measures, The Measuring Instrument Regulations 2016 as amended.  |
| [6] | NAWIR   | 2016 No. 1152, Weights and Measures, The Non-automatic Weighing Instruments Regulations 2016 as amended.  |
| [7] | OIML-CS | The OIML Certification System.  |